

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFFI	Date	19 juin 2025
Numéro	25.364	Heure	14h41

Auteur-e(-s) : Groupe socialiste

Titre : Combien va coûter au canton de Neuchâtel la suppression de la valeur locative ?

Contenu :

La population suisse votera sur un changement de système d'imposition du logement, probablement en septembre 2025. Le Conseil d'État est prié de répondre aux questions suivantes :

- Quelle est l'estimation des pertes fiscales potentielles (montants et variations en pourcentage) pour les finances cantonales en cas d'acceptation de ce changement de système d'imposition des résidences secondaires ?
- De combien devrait être augmenté le taux d'imposition pour les personnes physiques ou morales pour compenser ces pertes ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Marinette Matthey

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :